



Südprojekt
Projet Sud
Progetto Sud
South project



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

Fiche d'information pour les associations de jeunesse en Afrique, Asie et Amérique Latine : Echanges de compétences avec des young leaders de Suisse

Bon à savoir....

Qu'est-ce ces échanges de compétences exactement et quels sont les objectifs ?

Un-e young leader de Suisse vient pour deux mois et effectue un stage auprès de votre association de jeunesse.

Grâce au stage, les young leaders de Suisse font connaissance avec de nouveaux mondes et modes de travail. Ils ont l'occasion de construire un réseau, de nouer des contacts et d'apporter leurs propres expériences et connaissances au sein de l'organisation. Après leur retour, ils transmettent leurs nouvelles expériences dans leur propre organisation (lors de manifestations par exemple) et garantissent ainsi un transfert des connaissances. Parallèlement, en tant qu'association de jeunesse vous profitez de la collaboration avec un-e young leader de Suisse, car vous bénéficiez de ses expériences et de la possibilité d'établir des liens durables avec la Suisse. Des projets pourront ainsi voir le jour, les organisations de jeunesse en Suisse et dans le Sud seront renforcées et la participation politique des jeunes sera encouragée.

Qui peut offrir un stage pour des young leaders de Suisse ?

Des réseaux continentaux de jeunesse, des Conseils nationaux de jeunesse (associations faitières) et des organisations de jeunesse, prêts à accueillir et à occuper un-e young leader pendant deux mois (entre juillet et septembre).

Que devons-nous pouvoir offrir aux young leaders?

Les young leaders doivent être chargé-e-s de tâches claires et concrètes qui leur permettent d'apprendre et de bénéficier du stage. Pouvoir mener un bout de projet avec une autonomie dans les tâches à effectuer serait un avantage. Il est également important pour les young leaders de bien connaître l'association et ses modes de fonctionnement, ainsi que d'avoir un aperçu des différents domaines d'activités. La préparation du stage demande aussi de tenir compte du fait que les young leaders parlent l'anglais et/ou le français. L'association devrait définir clairement un-e interlocuteur/trice pour le CSAJ et pour le/la stagiaire.

Que recevons-nous du CSAJ ?

Avant le début du stage, une discussion permettra de clarifier les détails. À votre demande, vous pouvez bénéficier d'autres soutiens et d'un accompagnement à distance dans la planification et au cours du stage.

Le CSAJ prend en charge le logement, les repas, l'assurance et les frais de voyage des young leaders, mais ne peut pas faire de paiement à l'intention de l'association de jeunesse.

La personne responsable du projet au CSAJ est l'interlocutrice de premier ordre durant le stage.

Quand aura lieu le stage ?

Le stage durera deux mois et aura lieu dans la période de juillet à septembre (vous pouvez indiquer quels mois sont les plus adaptés pour vous).

Comment s'opère la sélection des young leaders ?

Les young leaders sont choisi-e-s par le CSAJ. Les critères de sélection sont avant tout : la position au

Youth for
development



Südprojekt
Projet Sud
Progetto Sud
South project



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili

sein de l'association de jeunesse, le rôle de multiplicateur/trice (effet rétroactif) et les connaissances linguistiques (anglais et selon le cas espagnol ou français).

Pouvons-nous participer au choix des young leaders ?

Vous pouvez indiquer vos préférences quant au profil des young leaders, dont nous tiendrons compte au mieux de nos possibilités.

Qu'en est-il de la situation juridique ?

Le CSAJ est responsable de l'assurance des young leaders. Une convention est signée par le CSAJ et les associations de jeunesse avant le début du stage, qui permet de réglementer les éléments essentiels du cadre.

Que se passera-t-il après le stage ?

A la fin du stage, vous devez rédiger un bref rapport en y incluant les majeures leçons apprises, des propositions d'amélioration et des initiatives futures. Ce rapport fera l'objet d'une discussion lors d'un entretien de clôture.

Nous sommes intéressé-e-s....

Merci de remplir la « fiche d'inscription pour les organisations partenaires » et de la renvoyer à celine.minder@csaj.ch. Vous aurez une réponse du CSAJ le plus vite possible.

Avec qui prendre contact si j'ai des questions ?

Pour toute question en lien avec le stage ici en Suisse, le CSAJ est à votre entière disposition :
Céline Minder, Collaboratrice du projet, celine.minder@csaj.ch, 031 326 29 26.